



Devenez
Solier
Moquettiste

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER

Devenez
Solier
Moquettiste



Tarkett
iFormation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Formation en alternance en vue de l'obtention d'une **qualification professionnelle reconnue** par la convention collective du bâtiment. Titre de Solier, niveau 4, code NSF 233s. RNCP 34700. Ministère du Travail.

Public : Personnes âgées de 16 à 26 ans révolus (au-delà de 26 ans – contrat de professionnalisation adulte). Notre Centre de Formation de Sedan ainsi que les Centres Partenaires, où nous formons, sont tous Accessibles aux personnes en situation de Handicap.

Afin de vous accompagner au mieux sur votre projet de formation, Merci de nous contacter directement.

[handicap](#)

- **Durée :** 18 mois en alternance Centre de Formation / Entreprise
700h de formation pratique et 196h technologique
78 semaines au total dont 52 en entreprises et 26 en Centre de Formation
- **Tutorat :** Une personne de l'entreprise est désignée pour accueillir et guider le jeune afin d'acquérir un savoir-faire professionnel.

Tarkett
iFormation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Centre de Formation

FP16016

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

▪ Rémunération du stagiaire :

Age	Qualification < Bac Pro	Qualification > Bac Pro
Jeunes de moins de 21 ans	65% du SMIC	75% du SMIC
Jeunes de 21 à 26 ans	85% du SMIC	90% du SMIC

▪ Les employeurs peuvent bénéficier, selon les cas, d'un certain nombre d'aides financières :

- Allègement de cotisations patronales sur les bas et moyens salaires.
- Exonération totale des cotisations patronales lorsque le salarié est âgé de 45 ans et plus.
- Aide forfaitaire en cas d'embauche de demandeurs d'emploi de 26 ans et plus (Pôle emploi).
- Prise en charge par les organismes collecteurs des coûts de formation.
- Si contrat de professionnalisation à durée indéterminée : possibilité d'avoir une aide publique de 200€/mois la 1^{ère} année et de 100€/mois la 2^{ème} année.
- Possibilité d'avoir sous certaines conditions une aide pour financer l'exercice du tutorat à hauteur de 230€/mois pour une durée de 6 mois.
- Le jeune n'est pas pris en compte dans le calcul de l'effectif de l'entreprise.

Tarkett
Formation
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

LA FORMATION PRATIQUE

- **Module 1 / Préparation des supports (10 jours – 70 heures)**
- **Module 2 / Mise en œuvre du revêtement de sol Textile de type aiguilleté (3 jours – 21 heures)**
- **Module 3 / Mise en œuvre sols vinyliques en lés (16 jours – 112 heures)**
- **Module 4 / Mise en œuvre des Lames et Dalles (6 jours – 42 heures)**
- **Module 5 / Mise œuvre Linoléum (10 jours – 70 heures)**
- **Module 6 / Mise en œuvre du revêtement de sol Textile de type tuft (3 jours – 21 heures)**
- **Module 7 / Pose sur Escaliers (8 jours – 56 heures)**
- **Module 8 / Finitions (14 jours – 98 heures)**
- **Module 9 / Mise en œuvre des revêtements de sol souple de type Bois (4 jours – 28 heures)**

LA FORMATION PRATIQUE (suite)

- **Module 10 / Mise en œuvre concept cabine de douche (12 jours – 84 heures)**
- **Module 11 / Mise en œuvre du revêtement de sol conducteur ou dissipateur (3 jours – 21 heures)**
- **Module 12 / Hygiène et sécurité (1 jour – 7 heures)**
- **Module 13 / Normes, classements et la certification (2 jours – 14 heures)**
- **Module 14 / Entretien (1 jour – 7 heures)**
- **Module 15 / Qualité (1 jour – 7 heures)**
- **Module 16 / Environnement – Déchets (1 jour – 7 heures)**
- **Examen Final (5 jours – 35 heures)**

LA FORMATION PRATIQUE THÉORIQUE

- **Module 1 / Évaluations (2 jours – 14 heures)**
- **Module 2 / Calculs Professionnels (12 jours – 84 heures)**
- **Module 3 / Calculs Généraux (5 jours – 35 heures)**
- **Module 4 / Expression écrite (4 jours – 28 heures)**
- **Module 5 / Ergonomie -Sécurité (2 jours – 14 heures)**
- **Module 6 / Législation du travail (1 jour – 7 heures)**
- **Examen final (2 jours – 14 heures)**

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER

- **Évaluation du stagiaire en centre de formation** : suivi de l'évolution du Stagiaire par livret de suivi, tests, bilans entre le Formateur et l'Entreprise,...

TITRE DE SOLIER

LIVRET DE SUIVI STAGIAIRE

Session : CP _____

Stagiaire : Prénom, Nom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Tuteur : Prénom, Nom : _____

Téléphone : 06 _____

PERIODE 1 - de 0 à 5 Semaines								
APPRECIATIONS	AVIS DU CENTRE*				AVIS DU TUTEUR			
	F	M	B	TB	F	M	B	TB
APTITUDES PRATIQUES								
Préparation des supports								
Pose PVC - VSM en lés U2/U3/U4								
Pose PVC en dalles								
Pose Textiles en lés								
Pose Lames LVT								
Pose PVC -homogène / hétérogène								
Soudures thermiques à plat								
Traitement des rives								
Pose marche intégrale								
Pose de stratifié								
Pose conductrice								
pose de linoléum								
Concept douche								
Pose dalles glissantes								
Nez de marche rapportées								
Propreté dans le travail								
Rapidité d'exécution								
APTITUDES TECHNOLOGIQUES								
Calcul généraux (surface sol/murs, % géométrie, etc.)								
Notions de plan (croquis, mètres, lecture)								
Réalisation de plans								
Calepinage plan								
Calcul de besoins chantier (PA, revêtement, MO)								
Chiffrage chantier (devis)								
Réglementation chantier (IHS, droit du travail)								
Notions techniques (UPEC, docs techniques, vocabulaires, etc.)								
Organisation de chantier (docs administratifs, contrats, gestion personnel)								
COMPORTEMENT								
Ponctualité								
Sérieux dans le travail								
Motivation								
Tenue vestimentaire								
Capacité à suivre des directives								
Esprit d'initiative								
Autonomie dans le travail								
Esprit d'équipe								

Tarkett
Formation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle

FP16016

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER : Quelques photos...

Dépose



Ragréage

Découpe



Tarkett
Formation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER :
Quelques photos...

Prise de mesure,
calepinage



Pose,
Boxe d'entraînement



Tarkett
iFormation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle

FP16016

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER : Quelques photos...



**Réalisation
d'incrustations**

**Tarkett
iFormation**

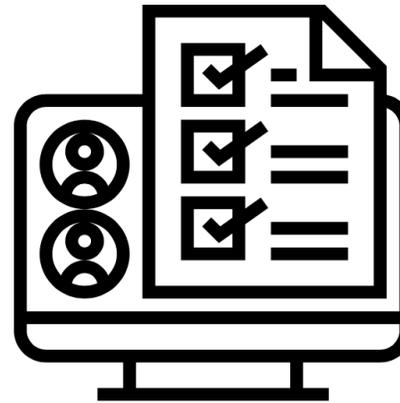
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER :
Quelques photos...

EXAMEN FINAL



Évaluation
Technologique

Notation par le
jury



Tarkett
Formation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle

FP16016

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SOLIER : Quelques photos...

EXAMEN FINAL : Remise des diplômes

Un Succès : 95% de Taux de Réussite



Tarkett
Formation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

PRÉSENTATION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : La démarche à suivre

OPCO **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION** CERFA EJ 20
N° 1024912
Contrat régi par les articles L. 6325-1 à L. 6325-24 du Code du travail

L'EMPLOYEUR
Nom et prénom ou dénomination : _____ Particulier-employeur : ou non
N° SIRET du particulier-employeur : _____
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : _____ N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat : _____
N° _____
Complément : _____ Code NAF : _____
Code postal : _____ Commune : _____ Effectif salariés de l'entreprise : _____
Téléphone : _____ Télécopie : _____ Convention collective appliquée : _____
Courriel : _____ @ _____
Caisse de retraite complémentaire : _____
Organisme de prévoyance (le cas échéant) : _____ Code IJCC de la convention collective appliquée : _____

LE SALARIÉ
Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____ Sexe : M F
Adresse : N° _____ Voie _____ Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé : ou non
Complément : _____ Inscrit à Pôle Emploi : ou non
Code postal : _____ Commune : _____ Si oui, numéro d'inscription : _____ durée : _____ mois
Téléphone : _____ Situation avant ce contrat : _____
Courriel : _____ @ _____ Type de minimum social, si bénéficiaire : _____
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : _____

LE TUTEUR
Tuteur au sein de l'établissement employeur _____ Tuteur de l'entreprise utilisatrice, si travail temporaire ou GEC
Nom et prénom : _____ Nom et prénom : _____
Emploi occupé _____ Emploi occupé _____
Date de naissance : _____ Date de naissance : _____

LE CONTRAT
Nature du contrat : CDI CDD travail temporaire _____ Type de contrat : _____
Emploi occupé pendant le contrat (initiale précise) : _____
Classification de l'emploi dans la convention collective : _____ Niveau : _____ Coefficient hiérarchique : _____
Date de début du contrat ou date d'effet de l'aventure : _____ Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI : _____
Durée de la période d'essai : _____ jours _____
Durée hebdomadaire de travail : _____ heures _____ minutes
Salaire brut à l'embauche : _____ € / mois (€ / mois pour un contrat de travail temporaire)

LA FORMATION
Organisme de formation principal : _____ N° SIRET de l'organisme de formation principal : _____
Il s'agit d'un service de formation interne ou non N° de déclaration d'activité de cet organisme : _____
 L'employeur atteste que le service de formation interne dispose des moyens nécessaires à la réalisation de la formation du salarié Nombre d'organismes de formation intervenant : _____
Type qualification visée : _____ Diplôme ou titre visé : _____
Intitulé précis : _____
Spécificité de formation : _____
Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements : _____ heures
 Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques : _____ heures
Date de début du cycle de formation : _____ Date prévue de fin des épreuves ou des examens : _____

En application de l'article L.6325-3 du code du travail, l'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquies une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat.
Fait le _____ à _____
Signature de l'Employeur _____ Signature du Salarié _____

OPCA AUQUEL EST ADRESSÉ LE DOSSIER COMPLET
Nom de l'OPCA : _____ N° d'adhésion de l'employeur à l'OPCA s'il existe : _____
Pour remplir le contrat reportez-vous à la notice en suivant l'ordre des rubriques du contrat ou effectuez votre démarche en ligne sur le site du service public de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr

Compléter le contrat de professionnalisation à retirer auprès de votre OPCO ou directement sur le site du Ministère de l'Emploi www.travail.gouv.fr

L'employeur doit adresser le contrat de professionnalisation à son Opérateur de Compétences agréé (OPCO) au titre de l'alternance au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début du contrat

Cet organisme émet un avis sur le contrat de professionnalisation et décide de la prise en charge des dépenses de formation. Dans tous les cas, l'OPCO dépose le contrat, l'avis et la décision relative au financement à la DIRRECTE du lieu d'exécution du contrat.

Toutes les pièces nécessaires à la conclusion d'un contrat de professionnalisation ainsi qu'un récapitulatif des aides publiques mobilisables peuvent être directement fournis par votre OPCO (informations en permanence à jour et complètes).

Tarkett
iFormation
2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Organisme de formation professionnelle
FP16016

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 1993 au sein même d'une des plus grandes usines de fabrication de revêtement de sols, l'association TARKETT – FORMATION forme les professionnels et les futurs **Soliers** aux techniques de pose des sols vinyliques (PVC), Linoléum, Bois et Textiles, sur tous supports.



Aujourd'hui, l'École de Pose TARKETT – FORMATION de Sedan, ainsi que Tous les Centres de Formation Partenaires où TARKETT intervient, sont tous dotés d'outillages, et de capacités d'accueil et travail permettant d'apprendre le métier de Solier dans de très bonnes conditions.



Plus de 350 jeunes y ont obtenus un diplômes après un parcours d'alternance (CAP – Titre Solier Niv.4 – Titre Solier-Moquettiste Niv.3), et chaque année près de 180 professionnels soliers viennent trouver de nouvelles compétences Solier dans le cadre de la formation continue.

Tarkett
iFormation

2, Av. François Sommer – 08200 Sedan
Déclaration d'activité professionnelle 21080016108
Siret 391 266 558 00017 APE 8559A

Contactez-nous :
formation@tarkett.com
☎ 03.24.29.84.71

CERTIBAT
Département de formation professionnelle
FP16016

TARKETT – FORMATION

L'expertise du métier de Solier

Contact Administration

Betty PARISEL

☎ **03.24.29.84.71**

E-mail : betty.parisel@tarkett.com



Contact Responsable Formation France

Larry DERISSON

☎ **06.37.30.52.81**

E-mail :

larry.derisson@tarkett.com



Tarkett Formation est une entité reconnue par ses pairs et à ce titre, à la chance de compter sur beaucoup de partenaires de qualité.

Contacts Formateurs

SEDAN

Bruno HENNI

☎ **06.82.62.47.09**



*FORMATION
ITINERANTE*

Jonas WATINE

☎ **06.43.40.24.02**



*FORMATRICE
TECHNOLOGIQUE*

Stéphanie NOLIN

☎ **06.51.22.16.58**

